



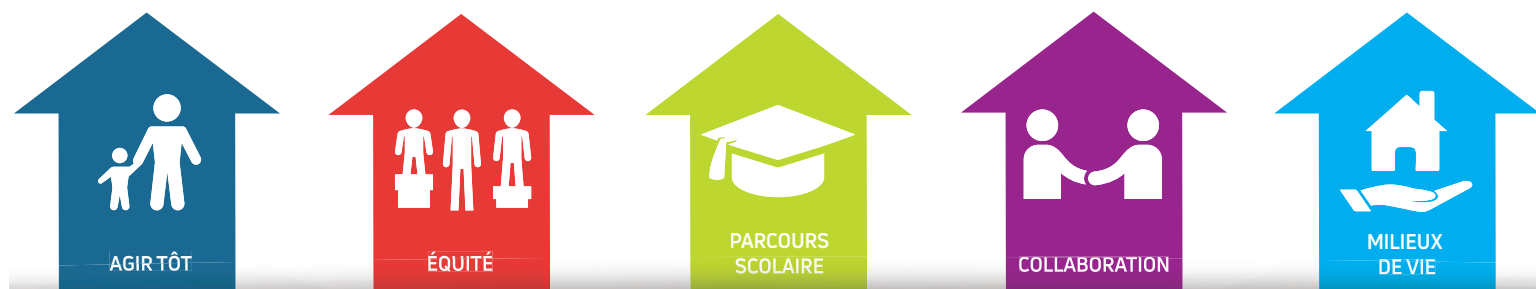
Commission scolaire  
des Grandes-Seigneuries

# PEVR

PLAN D'ENGAGEMENT  
VERS LA RÉUSSITE

2 0 1 8 • 2 0 2 2

## LEUR RÉUSSITE, NOTRE PASSION!



**ACTIONS** BONS COUPS **ŒUVRE** PRÉOCCUPATIONS CONTEXTE  
MARCHÉ DU TRAVAIL **APPRENTISSAGE** CONCERTATION **CONNAISSANCE**  
**GOÛT D'APPRENDRE** CITOYEN RESPONSABLE AUTONOMIE 21<sup>e</sup> SIÈCLE  
CHEMINEMENT **OUVERTURE** **FAMILLE** PÉDAGOGIE  
**QUALITÉ** STIMULATION **ÉLÈVE** **ENGAGEMENT**  
**INTÉRÊTS** **RÉUSSITE** ADULTE EFFICACITÉ  
**JEUNE** **ÉDUCATIVE** **RIGUEUR** **VALORISATION**  
**ESPRIT CRITIQUE** **ACTIF** PARTENARIAT **RÉUSSITE**  
**BIENVEILLANCE** COLLABORATION RECONNAISSANCE **SCOLAIRE**

# TABLE DES MATIÈRES

|     |                                                                         |    |
|-----|-------------------------------------------------------------------------|----|
| 1.  | INTRODUCTION                                                            | 4  |
| 1.1 | BUT DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE                               | 4  |
| 1.2 | DÉMARCHE COLLABORATIVE                                                  | 5  |
| 2.  | CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE LA CSDGS                                    | 7  |
| 2.1 | CARACTÉRISTIQUES DE LA CSDGS                                            | 7  |
| 2.2 | PORTRAIT DE LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES                                      | 8  |
| 2.3 | ENJEUX DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET SCOLAIRE DES ÉLÈVES DE LA CSDGS      | 9  |
| 3.  | PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE DE LA CSDGS                          | 11 |
| 3.1 | MISSION                                                                 | 11 |
| 3.2 | VISION                                                                  | 11 |
| 3.3 | VALEURS                                                                 | 12 |
| 4.  | ORIENTATIONS, AXES D'INTERVENTION ET OBJECTIFS                          | 13 |
| 5.  | SYNTHÈSE DES ORIENTATIONS ET DES AXES D'INTERVENTION                    | 18 |
| 6.  | TABLEAUX SYNTHÈSE DES ORIENTATIONS ET DES OBJECTIFS                     | 19 |
| 7.  | DÉCLARATION DE SERVICES DE LA CSDGS                                     | 23 |
| 7.1 | PAR LE BIAIS DU SERVICE AUX ENTREPRISES (SAE)<br>DE LA CSDGS            | 23 |
| 7.2 | PAR LE BIAIS DU CENTRE D'ENTREPRENEURIAT<br>DES GRANDES-SEIGNEURIES     | 23 |
| 7.3 | RÉSOLUTION D'UN DIFFÉREND – RELATIONS<br>AVEC LES PARENTS ET LES ÉLÈVES | 24 |

# MOT DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Au nom des membres du conseil des commissaires, c'est avec fierté que nous vous présentons le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2018-2022 de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS). Il est le fruit d'une démarche collaborative qui a permis la participation de plus de 16 000 personnes.

Grâce à la mobilisation de tous ces acteurs et suivant l'analyse de la réussite scolaire et éducative de nos élèves, nous avons convenu des orientations et des priorités qui guideront nos actions pour les prochaines années.

## AINSI, LE PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE VISE À :



Nous croyons que la mise en place du Plan d'engagement vers la réussite nous permettra d'aller encore plus loin dans nos projets, car en plus de confirmer l'importance de la persévérance, de la réussite scolaire et éducative de nos élèves, il réaffirme que l'élève demeure au cœur de nos préoccupations!

## BONNE LECTURE!



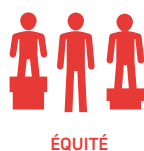
La présidente,

MARIE-LOUISE KERNEÏS



La directrice générale,

KATHLYN MOREL



# 1. INTRODUCTION

## 1.1 BUT DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

Les nouvelles dispositions de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) prévoient que chaque commission scolaire développe un premier Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) qui entrera en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018, soit pour le début de l'année scolaire 2018-2019.

Ce plan doit être cohérent avec les orientations et les objectifs du plan stratégique du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).

Le PEVR est un outil de gestion et de leadership qui permettra à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS) d'établir ses priorités pour les prochaines années. Il concerne l'ensemble des établissements puisqu'il doit tenir compte des besoins de ses écoles et de ses centres, des principaux enjeux auxquels la CSDGS est confrontée ainsi que les caractéristiques et les attentes du milieu qu'elle dessert.

La mise en œuvre du PEVR se traduira par le renouvellement des projets éducatifs de ses établissements qui entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2019.

### LA LIP PRÉCISE QUE LE PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE DOIT TENIR COMPTE DES OBLIGATIONS SUIVANTES :

- Être cohérent avec les orientations et les objectifs du plan stratégique du MEES (LIP, article 209.1).
- Répondre, le cas échéant, aux attentes signifiées par le ministre en ce qui a trait à la détermination d'orientations, d'objectifs ou de cibles (LIP, article 459.2).
- Harmoniser la période couverte par le Plan d'engagement vers la réussite avec celle du plan stratégique du MEES (LIP, article 209.1).
- Respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le MEES (LIP, article 459.3).
- Présenter les éléments suivants (LIP, article 209.1) :
  - ♦ La description du contexte dans lequel la commission scolaire évolue.
  - ♦ Les orientations et les objectifs retenus ainsi que les cibles visées aux termes de la période couverte par le plan d'engagement vers la réussite.
  - ♦ Les indicateurs, notamment nationaux, utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs retenus et les cibles visées.
  - ♦ Une déclaration contenant ses objectifs quant au niveau des services offerts et quant à leur qualité.
  - ♦ Tout autre élément déterminé par le ministre.

# 1. INTRODUCTION

## 1.2 DÉMARCHE COLLABORATIVE

Dans un esprit de collaboration visant la participation du plus grand nombre, la démarche d'élaboration du PEVR a été réalisée en quatre étapes :

### 1<sup>RE</sup> ÉTAPE : ÉLABORATION DU PORTRAIT DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET DES CARACTÉRISTIQUES DES ÉLÈVES

Pour compléter le portrait de la réussite scolaire des élèves, la CSDGS a fait parvenir aux parents, aux employés ainsi qu'aux élèves du primaire, du secondaire, de la formation générale aux adultes et de la formation professionnelle un sondage afin de poser un regard sur les besoins de notre clientèle.

**Nous avons reçu 16 213 réponses :**

- 8 903 élèves, soit près de 55 % de participation
- 5 476 parents soit près de 34 % de participation
- 1 834 employés soit près de 47 % de participation

### 2<sup>E</sup> ÉTAPE : ATELIERS DE RÉFLEXION

**Par la suite, le comité de pilotage du PEVR a organisé des ateliers de réflexion afin de permettre de :**

- Dégager les constats et les enjeux de la réussite éducative de nos élèves .
- Réfléchir à la vision et aux valeurs que nous voulons promouvoir.
- Discuter des orientations et des objectifs à retenir dans le cadre du PEVR.

**Cinq groupes ont été rencontrés :**

- Le conseil des commissaires
- Le personnel des établissements et des services administratifs.  
Plus de 210 personnes ont participé à cette rencontre.
- Le comité de parents
- Le comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
- Le comité consultatif de gestion

### 3<sup>E</sup> ÉTAPE : ÉLABORATION DU PROJET DE CONSULTATION DU PEVR PAR LE COMITÉ DE PILOTAGE

À la suite des ateliers de réflexion, le comité de pilotage a élaboré un projet de consultation qui a été adopté par le conseil des commissaires.



AGIR TÔT



ÉQUITÉ



PARCOURS SCOLAIRE



COLLABORATION



MILIEUX DE VIE

# 1. INTRODUCTION

## 4<sup>E</sup> ÉTAPE : DÉMARCHÉ DE CONSULTATION

La période de consultation s'est déroulée du 8 mai 2018 au 8 juin 2018 selon l'échéancier suivant :

| ADOPTION DU PROJET DE CONSULTATION DU PEVR PAR LE CONSEIL DES COMMISSAIRES | 8 mai 2018                               |
|----------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|
| Groupes consultés                                                          | Dates des rencontres                     |
| Personnel des établissements et des unités administratives                 | Du 9 mai au 6 juin 2018                  |
| Conseils d'établissements                                                  | Du 9 mai au 6 juin 2018                  |
| Syndicats                                                                  | 15 mai 2018                              |
| Comité de parents                                                          | 16 mai 2018                              |
| CCSEHDAA                                                                   | 23 mai 2018                              |
| Partenaires                                                                | 23 mai 2018                              |
| CCG                                                                        | 23 mai 2018                              |
| Retour de la consultation au conseil des commissaires                      | Séance plénière spéciale le 12 juin 2018 |

Nous avons également déposé le projet de consultation sur notre site Web permettant ainsi la consultation du plus grand nombre de personnes.

## 2. CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE LA CSDGS

### 2.1 CARACTÉRISTIQUES DE LA CSDGS

#### POPULATION ET TERRITOIRE

La CSDGS dessert la clientèle scolaire francophone de la MRC de Roussillon : Candiac, Châteauguay, Delson, Kahnawake, La Prairie, Léry, Mercier, Saint-Constant, Saint-Isidore, Saint-Mathieu, Saint-Philippe et Sainte-Catherine.

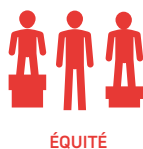
Elle dessert également la MRC des Jardins-de-Napierville : Saint-Édouard, Saint-Rémi, Saint-Bernard-de-Lacolle, Hemmingford, Sainte-Clotilde, Saint-Patrice-de-Sherrington, Napierville, Saint-Cyprien-de-Napierville et Saint-Michel.

En tant que plus important employeur sur son territoire, la CSDGS participe activement au développement économique de la région.

#### ÉLÈVES

**Au 30 juin 2017, la CSDGS comptait :**

- Plus de 27 000 élèves, dans 54 établissements scolaires
- 23 685 élèves au secteur jeune, soit :
  - ♦ 186 élèves aux programmes Passe-Partout (4 ans) et préscolaire 4 ans (handicapés)
  - ♦ 15 521 élèves dans 38 écoles primaires
  - ♦ 7 978 élèves dans 12 écoles secondaires
- Plus de 4 000 élèves au secteur adulte, soit :
  - ♦ 1 259 élèves dans deux centres de formation générale des adultes (FGA)
  - ♦ 2 126 élèves dans deux centres de formation professionnelle (FP)
  - ♦ 864 élèves en formation à distance (FGA et FP)
- Plus de 3 400 personnes formées par le Service aux entreprises, pour un total de 6 417 heures de formation diffusées
- Plus de 7 100 enfants dans les 38 services de garde
- 13 800 élèves voyagés par 251 véhicules (autobus, minibus, berlines) sur 1 033 trajets, pour un total de 24 800 km par jour
- 8 services administratifs en soutien aux 54 établissements scolaires

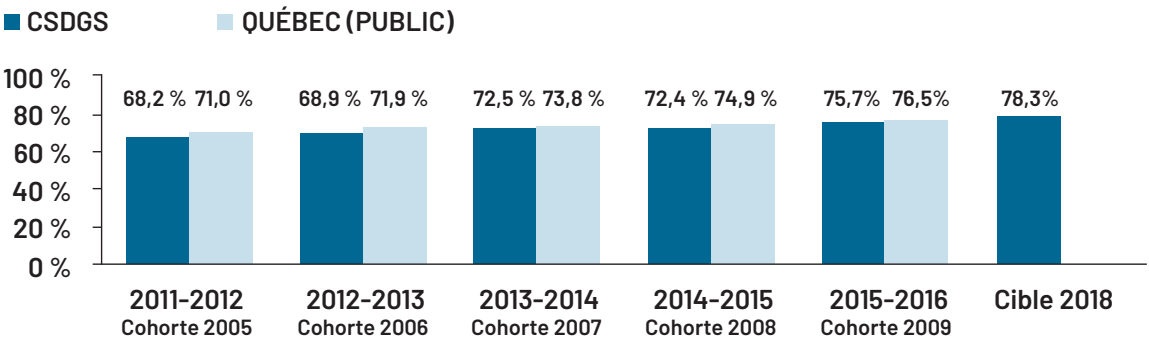


## 2. CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE LA CSDGS

### 2.2 PORTRAIT DE LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

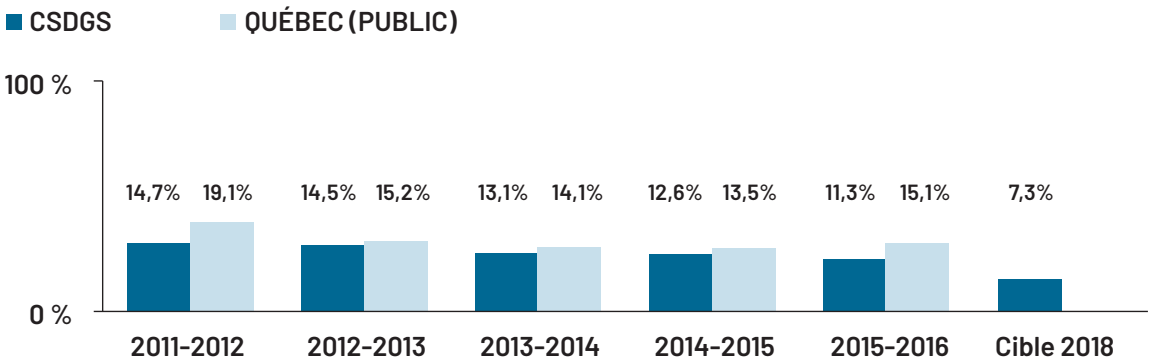
Depuis les dernières années, nous constatons une amélioration continue quant à la réussite éducative de nos élèves.

#### TAUX DE DIPLOMATION PAR COHORTE



Le taux de diplomation et de qualification est en augmentation.

#### TAUX DE SORTIES SANS DIPLÔME OU QUALIFICATION



Le taux de sorties sans diplôme ni qualification est en diminution.





## 2. CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE LA CSDGS

### 2.3 ENJEUX DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET SCOLAIRE DES ÉLÈVES DE LA CSDGS

En analysant le portrait de la réussite de nos élèves, nous avons constaté certaines zones de vulnérabilité chez certains groupes. C'est ainsi que nous avons dégagé certains enjeux qui doivent être considérés dans notre PEVR.

#### A) L'IMPORTANCE D'AGIR TÔT

En 2012, selon les résultats de l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM), près d'un enfant sur quatre à la CSDGS (23 %) commençait sa scolarité en présentant une vulnérabilité dans au moins l'un des domaines de développement suivants :

- Santé physique et bien-être
- Compétences sociales
- Maturité affective
- Développement cognitif et langagier
- Habiletés de communication et connaissances générales

De plus, cette étude nous indique que les vulnérabilités des garçons sont supérieures de 10 % à celles des filles.

#### B) LA DIPLOMATION ET QUALIFICATION CHEZ LES GARÇONS

|                                          | 2008-2009<br>(7 ans) |        | 2009-2010<br>(7 ans) |        |
|------------------------------------------|----------------------|--------|----------------------|--------|
|                                          | Garçons              | Filles | Garçons              | Filles |
| Global                                   | 66,3 %               | 79,1 % | 69,9 %               | 81,3 % |
| Milieus favorisés (IMSE* 1 à 3)          | 70,4 %               | 81 %   | 69,9 %               | 82,7 % |
| Milieus intermédiaires (IMSE 4 à 7)      | 63 %                 | 77,9 % | 67,8 %               | 77 %   |
| Milieus défavorisés (IMSE 8 à 10)        | 65 %                 | 75,5 % | 71,7 %               | 80,6 % |
| Immigration de 2 <sup>e</sup> génération | 60,9 %               | 84 %   | 69,7 %               | 82,1 % |
| EHDAA                                    | 37,9 %               | 50,4 % | 44,8 %               | 46,3 % |

\*Indice de milieu socio-économique

## 2. CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE LA CSDGS

### C) LA DIPLOMATION ET LA QUALIFICATION DES ÉLÈVES QUI ONT COMMENCÉ LEUR PARCOURS SECONDAIRE DANS UNE ÉCOLE EN MILIEU DÉFAVORISÉ ET INTERMÉDIAIRE

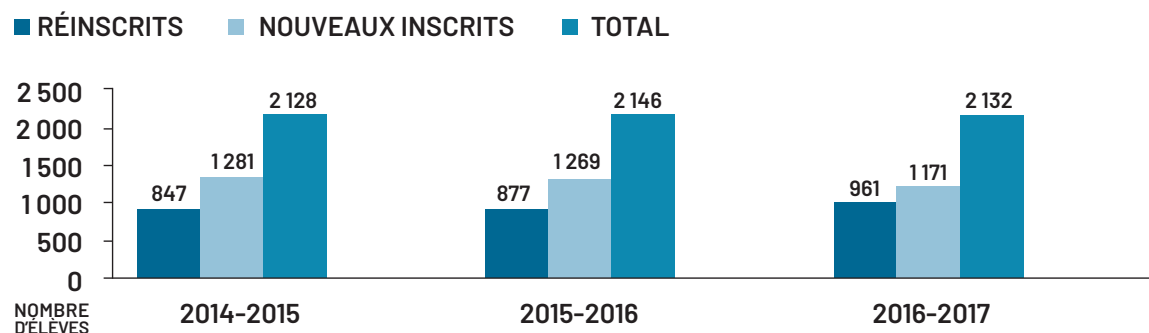
|                                     | 2008-2009<br>(7 ans) | 2009-2010<br>(7 ans) |
|-------------------------------------|----------------------|----------------------|
| Total                               | 72,4 %               | 75,7 %               |
| Milieus favorisés (IMSE 1 à 3)      | 75,5 %               | 76,3 %               |
| Milieus intermédiaires (IMSE 4 à 7) | 70,2 %               | 72,2 %               |
| Milieus défavorisés (IMSE 8 à 10)   | 69,7 %               | 76,9 %               |

Le taux de diplomation des milieux intermédiaires est celui qui est le plus bas.

### D) L'INCLUSION DES ÉLÈVES ISSUS DE L'IMMIGRATION

Le nombre d'élèves issus de l'immigration augmente au sein de la CSDGS. Il faut donc porter une attention particulière à cette situation, car elle amène des défis importants pour l'intégration linguistique, scolaire et sociale des personnes. Nos écoles accueillent des élèves de toutes origines et aux expériences variées. Les services éducatifs qui leur sont offerts doivent tenir compte de cette diversité afin de développer un véritable vivre-ensemble.

### E) LE NOMBRE DE NOUVEAUX INSCRITS EN FORMATION PROFESSIONNELLE



Le marché de l'emploi actuel présente un taux de chômage peu élevé qui ne favorise pas l'entrée en formation. La valorisation et la promotion de nos programmes auprès de notre personnel, des parents et des élèves est nécessaire.

### F) LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

Le taux de diplomation et de qualification des élèves HDAA<sup>1</sup> de la cohorte de 2009 est de 45,3 %.

<sup>1</sup> L'élève est considéré HDAA s'il a un plan d'intervention à son entrée au secondaire.

### 3. PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE DE LA CSDGS

Le Plan d'engagement vers la réussite est soutenu par quatre assises fondamentales, soit la mission, la vision et les valeurs ainsi que les orientations et les objectifs en cohérence avec la Politique de la réussite éducative du MEES.

#### 3.1 MISSION

La mission est définie par la *Loi sur l'instruction publique* (Art.207.1) :

La commission scolaire a pour mission d'organiser les services éducatifs au bénéfice des personnes relevant de sa compétence et de s'assurer de leur qualité, de veiller à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de promouvoir et de valoriser l'éducation publique sur son territoire. Elle a également pour mission de contribuer, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, culturel et économique de sa région.

Elle exerce cette mission en respectant le principe de subsidiarité, dans une perspective de soutien envers les établissements d'enseignement dans l'exercice de leurs responsabilités et en veillant à la gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières dont elle dispose.

Tout le personnel de la CSDGS collabore afin de remplir notre mission au sein de la communauté soit :

- Offrir aux jeunes et aux adultes l'accès à des services éducatifs de qualité.
- Soutenir et accompagner les établissements dans la réussite scolaire et éducative des élèves pour atteindre un plus haut niveau de scolarisation et de qualification.
- Participer au développement communautaire et régional (culture, sciences, sports, société et économie), le tout en concertation avec les partenaires de la communauté.

#### 3.2 VISION

À la CSDGS, nous plaçons l'élève au cœur de nos préoccupations et de nos actions afin qu'il développe son plein potentiel. Nous aspirons à ce qu'il devienne un citoyen responsable et compétent, capable de s'adapter au monde dans lequel il évoluera, soit celui du 21<sup>e</sup> siècle.

Grâce à la concertation et la collaboration, le personnel de la CSDGS, les parents et les membres de la communauté mettent tout en œuvre pour que chaque élève ait accès à un enseignement de qualité et que ce dernier puisse, après ses années d'études à la CSDGS :

##### Avoir le goût d'apprendre

- Il apprendra d'abord à se connaître afin de poursuivre son parcours scolaire selon ses goûts, ses intérêts et ses capacités.
- Il réalisera l'importance de persévérer en s'engageant dans ses études.
- Il cherchera à acquérir des connaissances afin de développer ses compétences.



AGIR TÔT



ÉQUITÉ



PARCOURS SCOLAIRE



COLLABORATION



MILIEUX DE VIE

### 3. LE PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE DE LA CSDGS

#### Être un citoyen responsable, actif, engagé et compétent dans sa communauté et son environnement

- Selon ses capacités, il deviendra un citoyen conscient de son rôle.
- Il participera au marché du travail, car il aura développé, selon son potentiel, des compétences en employabilité.
- Il aura développé ses habiletés sociales afin d'établir des relations harmonieuses empreintes de civisme et d'ouverture.
- Il développera son esprit critique lui permettant de faire des choix éclairés.

#### Être autonome

- Grâce à notre soutien, il sera capable de prendre des décisions et exécuter des tâches.
- Il sera débrouillard.
- Il sera capable de s'adapter à différentes situations.
- Il fera preuve d'ouverture face à la différence.

Puisque chaque élève, jeune et adulte, est unique, nous reconnaissons que la réussite éducative de chacun puisse se traduire différemment.

### 3.3 VALEURS

Pour que chaque élève puisse atteindre son plein potentiel, l'ensemble du personnel de la commission scolaire s'engage à :

- Être des modèles bienveillants afin de prendre soin de nos élèves, de nos familles et de nos collègues.
- Travailler en collaboration afin d'offrir une pédagogie efficace et rigoureuse et des contextes d'apprentissage, stimulants et variés.
- Reconnaître chaque élève en valorisant ses bons coups afin de contribuer à son engagement scolaire.

# 4. ORIENTATIONS, AXES D'INTERVENTION ET OBJECTIFS

Pour soutenir la réussite éducative de tous nos élèves et pour qu'ils puissent atteindre leur plein potentiel, la démarche que nous avons effectuée nous a permis de dégager trois orientations. Pour chaque orientation, nous avons identifié des axes d'intervention et des objectifs d'amélioration.

## ORIENTATION 1

### 1. AGIR TÔT ET SOUTENIR L'ÉLÈVE TOUT AU LONG DE SON PARCOURS SCOLAIRE

#### Dépister et intervenir tôt

La préparation de l'enfant à l'école est certainement l'une des étapes déterminantes de son parcours éducatif. Il est donc crucial d'agir de façon concertée, particulièrement au regard des différentes étapes qu'il aura à vivre lors de son entrée au préscolaire.

La précocité et la rapidité des interventions permettent d'offrir une réponse adaptée aux besoins de l'élève qui sera bénéfique à son développement global, dont sa capacité d'apprendre et de réussir. Il importe d'accorder une attention particulière aux enfants de 0 à 8 ans chez qui le cumul de facteurs de risque sur le plan personnel, familial, scolaire ou social peut gravement compromettre le développement, les apprentissages et l'atteinte de leur plein potentiel. Il est important de souligner que la prévention, tout comme l'intervention précoce et rapide, s'adresse également aux enfants qui n'éprouvent pas de difficultés particulières ou qui ne vivent pas de situations problématiques. Les interventions mises en place doivent être planifiées afin de respecter les différents stades de développement de l'enfant.

#### Soutenir la maîtrise de la langue française

Le rendement en lecture et en écriture est un déterminant de la persévérance scolaire. Ils sont nécessaires à l'apprentissage de toutes les matières, y compris la mathématique. Le fait d'éprouver des difficultés en lecture et en écriture n'est pas sans conséquence sur le rendement du jeune dans toutes les matières, ainsi que dans la poursuite de ses études.

De plus, en cohérence avec la Politique nationale sur la réussite, le développement des compétences en littératie de la population adulte de notre territoire doit être amélioré. En effet, les adultes, qu'ils soient élèves ou parents, présentant un faible niveau en littératie, peuvent être défavorisés et être plus vulnérables à présenter certaines difficultés à poursuivre leurs études ou à soutenir le parcours scolaire de leurs enfants. La collaboration avec des partenaires locaux devient essentielle.

| Objectif                                                                                                                                                                     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Annuellement, toutes les écoles mettent en place une démarche de dépistage et d'intervention précoce pour les élèves du préscolaire et du 1 <sup>er</sup> cycle du primaire. |

| Objectif                                                                                                                                                                                                                                    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Annuellement, maintenir au-dessus de 90 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de la 4 <sup>e</sup> année du primaire en améliorant notamment la réussite des garçons en portant le taux de réussite à 89 % d'ici 2022. |

| Objectif                                                                                                                                      |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Contribuer à rehausser et maintenir les compétences en littératie de la population adulte située sur le territoire de la commission scolaire. |



## 4. ORIENTATIONS, AXES D'INTERVENTION ET OBJECTIFS

### ORIENTATION 1

#### 1. AGIR TÔT ET SOUTENIR L'ÉLÈVE TOUT AU LONG DE SON PARCOURS SCOLAIRE

##### Soutenir les élèves à risque en intervenant rapidement

De plus, il est important, pour prévenir le décrochage scolaire, d'intervenir rapidement lorsque des difficultés peuvent survenir, et ce, tout au long du parcours scolaire de l'élève. Nous visons l'amélioration de la réussite des élèves à risque afin de diminuer le nombre d'élèves qui entrent au secondaire avec des retards académiques.

Les périodes de transition sont des moments névralgiques dans le cheminement scolaire des élèves. Particulièrement pour les élèves qui font leur entrée au secondaire avec une ou des années de retard. Cette situation a des effets négatifs sur le cheminement scolaire de ces élèves et, ultimement, sur leur réussite éducative. Le retard scolaire au primaire accroît de façon importante le risque de décrochage au secondaire.

##### Assurer l'équité entre les différents groupes d'élèves en soutenant leur réussite

« Le taux de diplomation et de qualification selon le type de sanction et les cohortes d'élèves donne une perspective globale de la réussite scolaire. Toutefois, il masque des différences importantes chez différents groupes d'élèves plus vulnérables et pour lesquels les chances de réussite sont moindres en raison de différents facteurs. Les principes d'équité et d'égalité des chances exigent de prendre en considération les écarts de réussite observés entre différents groupes d'élèves et de prendre les moyens pour les réduire le plus possible.<sup>2</sup> »

À la CSDGS, les groupes d'élèves où on observe un écart de réussite plus significatif sont : les garçons, les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, les élèves immigrants de deuxième génération et les élèves de milieux défavorisés intermédiaires.

##### Objectif

D'ici 2022, diminuer le pourcentage d'élèves ayant un taux de réussite de 65 % et moins au bilan en lecture, en écriture et en mathématique. Diminuer de 5 points de pourcentage la proportion d'élèves de 2<sup>e</sup> secondaire qui ont 65 % et moins en lecture, en écriture et en mathématique.

##### Objectif

D'ici 2022 augmenter à :

- 74 % le taux de diplomation et de qualification des garçons avant l'âge de 20 ans.
- 51 % le taux de diplomation et de qualification des élèves qui ont un plan d'intervention (EHDA) avant l'âge de 20 ans.
- 82 % le taux de diplomation et de qualification des élèves immigrants de deuxième génération avant l'âge de 20 ans.
- 80 % le taux de diplomation et de qualification des élèves des milieux défavorisés (IMSE 8 à 10) avant l'âge de 20 ans.
- 76 % le taux de diplomation et de qualification des élèves des milieux intermédiaires (IMSE 4 à 7) avant l'âge de 20 ans.

<sup>2</sup> QUEBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, *Pour une politique de la réussite éducative*, 2017.

# 4. ORIENTATIONS, AXES D'INTERVENTION ET OBJECTIFS

## ORIENTATION 1

### 1. AGIR TÔT ET SOUTENIR L'ÉLÈVE TOUT AU LONG DE SON PARCOURS SCOLAIRE

**Élaborer des parcours diversifiés pour soutenir la persévérance et mener nos élèves vers la diplomation et la qualification**

À partir du secondaire, les élèves peuvent accéder à plusieurs types de parcours selon leur capacité, leurs aptitudes et leurs intérêts. La diversification des parcours est essentielle afin de soutenir l'engagement scolaire des élèves. En effet, l'engagement scolaire d'un élève varie tout au long de son parcours scolaire. Il faut donc être à l'affût des indices de désengagement scolaire afin de prévenir et intervenir rapidement auprès des élèves.

| Objectif                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| D'ici 2022 :                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <ul style="list-style-type: none"><li>Augmenter à 77 % la proportion des élèves titulaires d'un premier diplôme (DES* et DEP**) avant l'âge de 20 ans.</li><li>Augmenter à 80 % le taux de diplomation et de qualification des élèves avant l'âge de 20 ans.</li><li>Diminuer de 3 % la proportion d'élèves qui quittent l'école ou le centre sans certification ni diplomation.</li></ul> |

\* Diplôme d'études secondaires

\*\* Diplôme d'études professionnelles



AGIR TÔT



ÉQUITÉ



PARCOURS SCOLAIRE



COLLABORATION



MILIEUX DE VIE

# 4. ORIENTATIONS, AXES D'INTERVENTION ET OBJECTIFS

## ORIENTATION 2

### 2. FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE CULTURE DE COLLABORATION ET DÉVELOPPER L'EXPERTISE DE CHACUN

**Soutenir la mise en place des pratiques collaboratives et des interventions inspirées des pratiques efficaces issues de la recherche**

L'expertise de chacun des employés est reconnue par la CSDGS. Nous considérons que le développement professionnel de chacun est essentiel. Nous devons donc mettre en œuvre des modalités de perfectionnement professionnel efficaces qui privilégient les approches collaboratives.

Objectif

Annuellement, tous les établissements et les services élaborent leur plan de formation en intégrant les pratiques collaboratives.

**Poursuivre et optimiser le développement local et régional en favorisant les échanges et les ententes de collaboration avec les partenaires du milieu**

Pour agir efficacement sur la réussite éducative, il faut mettre en place des actions concertées entre tous les partenaires. Ce partenariat permet d'établir les actions qui permettront de déployer les services dans un esprit de complémentarité et de fournir un soutien aux communautés, aux familles et aux jeunes de façon continue, et ce, pendant toute la durée du parcours scolaire.

Objectif

Mise en place de projets structurants ou participation de la CSDGS à des projets structurants favorisant les échanges et les ententes de collaboration, notamment avec les partenaires de la petite enfance.

**Promouvoir l'importance de la participation des parents dans le cheminement et la vie scolaire de leur enfant**

Les parents exercent une grande influence sur le développement global de leurs enfants. Ainsi, la collaboration et le développement de relations harmonieuses soutiennent grandement l'élève tout au long de son parcours scolaire.

Objectif

Améliorer la concertation école-famille.



## 4. ORIENTATIONS, AXES D'INTERVENTION ET OBJECTIFS

### ORIENTATION 3

#### 3. DÉVELOPPER DES MILIEUX DE VIE QUI FAVORISENT L'ENGAGEMENT SCOLAIRE DE TOUS LES ÉLÈVES

##### Offrir un milieu de vie stimulant et sécuritaire

Plusieurs auteurs identifient que le climat d'une école se compose de cinq éléments: les relations entre les personnes, l'enseignement et l'apprentissage, la sécurité, l'environnement physique et le sentiment d'appartenance. Si un bon climat peut amener un plus grand nombre d'élèves à s'investir davantage dans leurs travaux scolaires ou dans la vie de l'école, l'inverse est aussi vrai.

L'impact de la relation maître-élève sur la réussite et la persévérance scolaires des jeunes est un fait reconnu, particulièrement pour les jeunes à risque. Il a été démontré qu'établir très tôt des relations significatives avec des adultes non familiers permet aux enfants les plus vulnérables d'acquérir les compétences sociales et comportementales nécessaires à leur développement et à leur maintien scolaire. Enfin, il importe de rappeler que la qualité du climat scolaire est une responsabilité collective. Même si une part plus importante de cette responsabilité peut incomber à la direction et au personnel de l'école, on ne peut minimiser l'engagement des élèves, des parents, et celui de la communauté dans ce domaine<sup>3</sup>.

##### Objectif

- D'ici 2022, améliorer l'indice de vétusté physique afin que nos bâtiments se retrouvent dans un état satisfaisant.
- Annuellement, tous les établissements réalisent des activités axées sur la bienveillance et le civisme, et d'ici 2022, offrir des activités culturelles, sportives, scientifiques, numériques ou entrepreneuriales.

##### Soutenir le développement des saines habitudes de vie

Les saines habitudes de vie, dont l'alimentation et les activités physiques, sont fondamentales pour le développement du jeune, son bien-être, son estime de soi, son épanouissement personnel et social, ainsi que pour sa santé. Tous ces éléments sont intimement liés à sa réussite éducative<sup>4</sup>. L'école peut agir sur ces aspects, plus particulièrement en développant les habiletés motrices des plus jeunes, en donnant le goût aux élèves de bouger tous les jours et en leur inculquant le plaisir de manger sainement.

##### Objectif

Offrir la possibilité aux élèves de bouger pendant au moins 60 minutes par jour.



AGIR TÔT



ÉQUITÉ



PARCOURS SCOLAIRE



COLLABORATION



MILIEUX DE VIE

<sup>3</sup> Réunir Réussir, Pour agir efficacement sur les déterminants de la persévérance scolaire et de la réussite éducative, 2013, fiches pratiques, <http://reunirreussir.org/outils-pratiques/repertoire.aspx>

<sup>4</sup> Réunir Réussir, op. cit., 2013.

# 5. SYNTHÈSE DES ORIENTATIONS ET DES AXES D'INTERVENTION



| ORIENTATION                                                        | AXES D'INTERVENTION                                    | OBJECTIFS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | SITUATION DE DÉPART                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                |                |                | PISTES D' ACTIONS SPÉCIFIQUES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | INDICATEURS                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                       |
|--------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|----------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Agir tôt et soutenir l'élève tout au long de son parcours scolaire | Dépister et intervenir tôt                             | Annuellement, que toutes les écoles primaires mettent en place une démarche de dépistage et d'intervention précoce pour les élèves du préscolaire et du 1 <sup>er</sup> cycle.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | En 2012, selon les résultats de l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM), près d'un enfant sur quatre à la CSDGS (23 %) commençait sa scolarité en présentant une vulnérabilité dans au moins un des domaines de développement suivants : <ul style="list-style-type: none"><li>• Santé physique et bien-être;</li><li>• Compétences sociales;</li><li>• Maturité affective;</li><li>• Développement cognitif et langagier;</li><li>• Habiletés de communication et connaissances générales.</li></ul> De plus, cette étude nous indique que les vulnérabilités des garçons sont supérieures de 10 % à celles des filles. |                |                |                | Répertorier nos partenaires et les outils de dépistage utilisés.<br><br>Travailler en collaboration avec les partenaires de la petite enfance du territoire et les parents afin de soutenir les activités de transition pour les élèves (filles et garçons) qui entrent au préscolaire.<br><br>Accompagner et soutenir la mise en place d'un plan d'action en littératie et en numératie. | Rapport annuel des écoles pour mettre en œuvre les actions.                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                       |
|                                                                    | Soutenir la maîtrise de la langue française            | Annuellement, maintenir au-dessus de 90 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de la 4 <sup>e</sup> année du primaire en améliorant notamment la réussite des garçons en portant le taux de réussite à 89 % d'ici 2022.                                                                                                                                                                                                                                                                             | Épreuve d'écriture 4 <sup>e</sup> année                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                |                |                | Poursuivre l'accompagnement des pratiques efficaces en écriture.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de la 4 <sup>e</sup> année du primaire.                                                                                                                                                                       |                                                                                                       |
|                                                                    |                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                |                |                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                       |
|                                                                    |                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Tous                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 90,0 %         |                |                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                       |
|                                                                    |                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Filles                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 93,8 %         |                |                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                       |
|                                                                    |                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Garçons                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 86,1 %         |                |                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                       |
|                                                                    |                                                        | Écarts                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 7,7 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                |                |                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                       |
|                                                                    |                                                        | Contribuer à rehausser et maintenir les compétences en littératie de la population adulte située sur le territoire de la commission scolaire.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Dresser le portrait de notre clientèle adulte en formation générale des adultes (FGA) et en formation professionnelle (FP) en ce qui a trait à leur niveau de littératie.<br><br>Établir un plan d'action.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                |                |                | Dresser le portrait du niveau de littératie de la clientèle adulte qui fréquente nos centres FGA et FP.                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Portrait de situation réalisé. Mise en place du plan d'action.                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                       |
|                                                                    | Soutenir les élèves à risque en intervenant rapidement | D'ici 2022, diminuer le pourcentage d'élèves ayant un taux de réussite de 65 % et moins au bilan en lecture, en écriture et en mathématique.<br><br>Pour les élèves de 6 <sup>e</sup> année du primaire, diminuer de 5 points de pourcentage la proportion d'élèves qui ont 65 % et moins en lecture, en écriture et en mathématique.<br><br>Pour les élèves de 2 <sup>e</sup> secondaire, diminuer de 5 points de pourcentage la proportion d'élèves qui ont 65 % et moins en lecture, en écriture et en mathématique. |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Primaire       |                |                | Sec.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Faire le portrait des élèves (filles et garçons) à risque et monitorer leur réussite tout au long de l'année.<br><br>Soutenir la mise en place des interventions ciblées.<br><br>Poursuivre l'accompagnement des pratiques efficaces en lecture et en mathématique. | Pourcentage d'élèves ayant 65 % et moins au bilan de juin en lecture, en écriture et en mathématique. |
|                                                                    |                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 2016-2017                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 2 <sup>e</sup> | 4 <sup>e</sup> | 6 <sup>e</sup> | 2 <sup>e</sup>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                       |
|                                                                    |                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Français                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 7,4 %          | 10,9 %         | 10,3 %         | 29,3 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                       |
|                                                                    |                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Lecture                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 9,7 %          | 15,5 %         | 15,1 %         | 34,4 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                       |
|                                                                    |                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Écriture                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 12,3 %         | 17,0 %         | 15,4 %         | 32,7 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                       |
| Mathématique                                                       |                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 9,7 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 10,0 %         | 17,8 %         | 29,7 %         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                       |

| ORIENTATION                                                        | AXES D'INTERVENTION                                                                                                                               | OBJECTIFS                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | SITUATION DE DÉPART               |                      |                      |                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | PISTES D' ACTIONS SPÉCIFIQUES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | INDICATEURS                                                                                                      |
|--------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Agir tôt et soutenir l'élève tout au long de son parcours scolaire | Assurer l'équité entre les différents groupes d'élèves en soutenant la réussite :<br><ul style="list-style-type: none"><li>des garçons,</li></ul> | D'ici 2022, augmenter à 74 % le taux de diplomation et de qualification des garçons avant l'âge de 20 ans.                                                                                                                                                                                                 | Cohorte                           | 2006-2007<br>(7 ans) | 2007-2008<br>(7 ans) | 2008-2009<br>(7 ans) | 2009-2010<br>(7 ans)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Soutenir des activités significantes qui contribuent à l'engagement scolaire des garçons dans tous les secteurs de formation.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Taux de diplomation et de qualification des garçons avant l'âge de 20 ans.                                       |
|                                                                    |                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Total                             | 69,9 %               | 72,5 %               | 72,4 %               | 75,7 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                  |
|                                                                    |                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Filles                            | 78,4 %               | 80,0 %               | 79,1 %               | 81,3 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                  |
|                                                                    |                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Garçons                           | 61,6 %               | 64,5 %               | 66,3 %               | 69,9 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                  |
|                                                                    |                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Écart                             | 16,8                 | 15,5                 | 12,8                 | 11,4                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                  |
|                                                                    | <ul style="list-style-type: none"><li>des élèves ayant un plan d'intervention (PI),</li></ul>                                                     | D'ici 2022, augmenter à 51 % le taux de diplomation et de qualification des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) qui ont un PI avant l'âge de 20 ans.                                                                                                                | Cohorte                           | 2006-2007<br>(7 ans) | 2007-2008<br>(7 ans) | 2008-2009<br>(7 ans) | 2009-2010<br>(7 ans)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Former et accompagner les intervenants des écoles et des centres en lien avec la démarche du PI et nous assurer de la collaboration avec le parent ou l'élève adulte. Lors des périodes de transition (d'un degré à l'autre, d'une école à l'autre et de la formation générale aux secteurs FGA et FP), prévoir des mécanismes efficaces de transfert de l'information relative aux EHDAA.<br><br>Soutenir les pratiques évaluatives dans la mise en place du cadre de référence en adaptation-modification. | Taux de diplomation et de qualification des élèves qui ont un plan d'intervention (EHDAA) avant l'âge de 20 ans. |
|                                                                    |                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | EHDAA (avec PI)                   | 41,0 %               | 44,1 %               | 42,1 %               | 45,3 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                  |
|                                                                    |                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                   |                      |                      |                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                  |
|                                                                    | <ul style="list-style-type: none"><li>des élèves issus de l'immigration,</li></ul>                                                                | D'ici 2022, augmenter à 82 % le taux de diplomation et de qualification des élèves immigrants de deuxième génération avant l'âge de 20 ans.                                                                                                                                                                | Cohorte                           |                      | 2008-2009<br>(7 ans) | 2009-2010<br>(7 ans) | Soutenir le développement organisationnel de la francisation et la concevoir en lien non seulement avec le langage, mais aussi avec la culture francophone québécoise permettant ainsi de développer des repères culturels indispensables.<br><br>Développer une vision commune des meilleures pratiques qui permettent le vivre-ensemble et la concrétiser par les meilleures pratiques qui permettent de réussir un vivre-ensemble dans une culture québécoise nourrie des apports de sa diversité. | Taux de diplomation et de qualification des élèves immigrants de deuxième génération avant l'âge de 20 ans.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                  |
|                                                                    |                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Immigrants de première génération |                      | 80,8 %               | 89,2 %               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                  |
|                                                                    |                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Immigrants de deuxième génération |                      | 72,9 %               | 75,9 %               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                  |
|                                                                    |                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                   |                      |                      |                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                  |
|                                                                    | <ul style="list-style-type: none"><li>et des élèves issus de milieux défavorisés et de milieux intermédiaires.</li></ul>                          | D'ici 2022, augmenter à 80 % le taux de diplomation et de qualification des élèves des milieux défavorisés (IMSE* 8 à 10) avant l'âge de 20 ans.<br><br>D'ici 2022, augmenter à 76 % le taux de diplomation et de qualification des élèves des milieux intermédiaires (IMSE* 4 à 7) avant l'âge de 20 ans. | Cohorte                           |                      | 2008-2009<br>(7 ans) | 2009-2010<br>(7 ans) | Soutenir les activités qui contribuent à développer l'engagement scolaire chez les élèves (filles et garçons).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Taux de diplomation et de qualification des élèves qui ont commencé leur parcours secondaire dans une école en milieu défavorisé ou intermédiaire.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                  |
|                                                                    |                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Milieux défavorisés               |                      | 69,7 %               | 76,9 %               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                  |
|                                                                    |                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Milieux intermédiaires            |                      | 70,2 %               | 72,2 %               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                  |

\* Indice de milieu socio-économique

| ORIENTATION                                                                                   | AXES D'INTERVENTION                                                                                                                                    | OBJECTIFS                                                                                                                                                                                                    | SITUATION DE DÉPART                                                                                                                                                                                                 |           |           |                      |                      | PISTES D' ACTIONS SPÉCIFIQUES                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | INDICATEURS                                                    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-----------|----------------------|----------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|
| Agir tôt et soutenir l'élève tout au long de son parcours scolaire                            | Élaborer des parcours diversifiés pour soutenir la persévérance et mener nos élèves vers la diplomation, la qualification.                             | D'ici 2022, augmenter à 77 % la proportion des élèves titulaires d'un premier diplôme (DES* et DEP**) avant l'âge de 20 ans.                                                                                 | Cohorte                                                                                                                                                                                                             |           |           | 2008-2009<br>(7 ans) | 2009-2010<br>(7 ans) | Faire connaître et valoriser auprès des élèves, des parents, des employés de la commission scolaire et des partenaires tous les parcours possibles menant à une diplomation ou à une qualification incluant la FGA et la FP.                                                                                                     | Taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans. |
|                                                                                               |                                                                                                                                                        | D'ici 2022, augmenter à 80 % le taux de diplomation et de qualification des élèves avant l'âge de 20 ans.                                                                                                    | Diplômes                                                                                                                                                                                                            |           |           | 66,9 %               | 71,8 %               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Taux d'élèves sortants sans diplôme ou qualification.          |
|                                                                                               |                                                                                                                                                        | Qualification                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                     |           | 5,5 %     | 3,8 %                |                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                |
|                                                                                               |                                                                                                                                                        | Tous                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                     |           | 72,4 %    | 75,7 %               |                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                |
|                                                                                               |                                                                                                                                                        | D'ici 2022, diminuer de 3 % la proportion d'élèves qui quittent l'école ou le centre sans certification ni diplomation.                                                                                      | 2011-2012                                                                                                                                                                                                           | 2012-2013 | 2013-2014 | 2014-2015            | 2015-2016            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                |
|                                                                                               |                                                                                                                                                        | 14,7 %                                                                                                                                                                                                       | 14,5 %                                                                                                                                                                                                              | 13,1 %    | 12,6 %    | 11,3 %               |                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                |
| Favoriser le développement d'une culture de collaboration et développer l'expertise de chacun | Soutenir la mise en place des pratiques collaboratives et des interventions inspirées des pratiques efficaces issues de la recherche.                  | Annuellement, tous les établissements et les services élaborent leur plan de formation en intégrant notamment les pratiques collaboratives.                                                                  |                                                                                                                                                                                                                     |           |           |                      |                      | Soutenir les établissements dans l'élaboration du plan de formation et dans la mise en place de communautés d'apprentissage professionnelles ou autres formes de pratiques collaboratives.<br><br>Développer des référentiels et des outils faisant la promotion et la diffusion des pratiques efficaces issues de la recherche. | Bilan annuel du plan de formation.                             |
|                                                                                               | Poursuivre et optimiser le développement local et régional en favorisant les échanges et les ententes de collaboration avec les partenaires du milieu. | Mise en place de projets structurants ou participation de la CSDGS à des projets structurants favorisant les échanges et les ententes de collaboration, notamment avec les partenaires de la petite enfance. |                                                                                                                                                                                                                     |           |           |                      |                      | Développer des partenariats structurés avec les municipalités, CISSMO ou les organismes communautaires afin de soutenir les milieux défavorisés, les élèves issus de l'immigration, la clientèle EHDA, la petite enfance et l'entrepreneuriat.                                                                                   | Rapport qualitatif des projets structurants de partenariat.    |
|                                                                                               | Promouvoir l'importance de la participation des parents dans le cheminement et la vie scolaire de leur enfant.                                         | Améliorer la concertation école-famille.                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                     |           |           |                      |                      | Poursuivre le déploiement du tutorat au secondaire et développer l'implantation au primaire.<br><br>Développer des outils de communication entre l'école et les parents.<br><br>Valoriser la participation des parents dans la vie scolaire de leurs enfants en offrant des ateliers et des formations aux parents.              | Nombre d'activités de formation et de promotion.               |
| Développer des milieux de vie qui favorisent l'engagement scolaire de tous les élèves         | Offrir un milieu de vie stimulant et sécuritaire, non violent et sans intimidation.                                                                    | D'ici 2022, améliorer l'indice de vétusté physique afin que nos bâtiments se retrouvent dans un état satisfaisant.                                                                                           | En excluant les édifices Jacques-Ligny et Place La Citière, l'indice de vétusté physique (IVP) de nos bâtiments est de 22,89 %. Nous avons 42,86 % de nos bâtiments qui sont répertoriés dans un état satisfaisant. |           |           |                      |                      | Soutenir les établissements dans l'aménagement d'espaces qui favorisent la réussite.                                                                                                                                                                                                                                             | Indice de vétusté physique (IVP).                              |

\*Diplôme d'études secondaires

\*\*Diplôme d'études professionnelles

| ORIENTATION                                                                           | AXES D'INTERVENTION                                    | OBJECTIFS                                                                                                                                                                                                           | SITUATION DE DÉPART                                                                                                                             |                                                     |                                                                                       | PISTES D'ACTIONS SPÉCIFIQUES                                                                   | INDICATEURS                                                                                                                                                                                                                                 |
|---------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Développer des milieux de vie qui favorisent l'engagement scolaire de tous les élèves |                                                        | Annuellement, tous les établissements réalisent des activités axées sur la bienveillance et le civisme, et d'ici 2022, offrir des activités culturelles, sportives, scientifiques, numériques ou entrepreneuriales. |                                                                                                                                                 | % d'élèves qui trouvent leur milieu de vie agréable | % d'élèves qui sont généralement satisfaits de leur vie à l'école ou dans leur centre | Maintenir le suivi et l'actualisation des plans de lutte contre la violence et l'intimidation. | Rapport qualitatif de l'apport de ces activités en lien avec le développement du plein potentiel de nos élèves.<br><br>Taux d'élèves qui trouvent leur milieu de vie agréable et sont satisfaits de leur vie à l'école ou dans leur centre. |
|                                                                                       |                                                        |                                                                                                                                                                                                                     | Primaire                                                                                                                                        | 75 %                                                | 70 %                                                                                  |                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                             |
|                                                                                       |                                                        | Secondaire                                                                                                                                                                                                          | 70 %                                                                                                                                            | 82 %                                                | Mise en œuvre du plan numérique.                                                      |                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                             |
|                                                                                       |                                                        | Formation générale aux adultes                                                                                                                                                                                      | 91 %                                                                                                                                            | 81 %                                                |                                                                                       |                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                             |
|                                                                                       |                                                        | Formation professionnelle                                                                                                                                                                                           | 92 %                                                                                                                                            | 91 %                                                |                                                                                       |                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                             |
|                                                                                       | Soutenir le développement des saines habitudes de vie. | Offrir la possibilité aux élèves de bouger pendant au moins 60 minutes par jour.                                                                                                                                    | En moyenne, près de 50 % de tous les élèves affirment faire de l'activité physique chaque jour.<br><br>La majorité aimerait en faire davantage. |                                                     |                                                                                       | Développer des outils d'accompagnement des milieux.                                            | Rapport qualitatif des établissements.                                                                                                                                                                                                      |

## 7. DÉCLARATION DE SERVICES DE LA CSDGS

À la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, nous nous engageons auprès de la population que nous desservons et auprès de nos 54 établissements à réaliser notre mission, dans le respect de nos ambitions et de nos valeurs. En conséquence, nos engagements sont les suivants :

- Valoriser l'importance de l'éducation et du système public auprès de la population. Rendre accessible et organiser des services éducatifs diversifiés et de qualité aux élèves, jeunes et adultes, qui relèvent de notre compétence.
- Veiller à la réussite et au développement du plein potentiel des élèves en vue d'atteindre le plus haut niveau de qualification et de scolarisation propre à chacun.
- Maintenir et enrichir une offre de service adaptée aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) en tenant compte de leurs besoins, de leurs caractéristiques et des ressources disponibles.
- Accompagner et soutenir les établissements dans la réalisation de leur projet éducatif, de leur plan de réussite et de leur convention de gestion et de réussite éducative.
- Accompagner et soutenir les membres du personnel dans leurs actions et dans leurs interventions, favoriser leur développement professionnel ainsi que reconnaître et valoriser leur engagement.
- Valoriser la maîtrise et la qualité de la langue française auprès des élèves et des membres du personnel en lien avec notre Politique linguistique.
- Favoriser l'engagement des parents ainsi que la concertation avec ceux-ci, avec nos élèves, avec les acteurs locaux et régionaux et avec nos partenaires dans le but de mettre en place des actions concrètes et tangibles.
- Rendre compte de la qualité de nos services et de la gestion de nos ressources, en fonction des objectifs de notre convention de partenariat.

### 7.1. PAR LE BIAIS DU SERVICE AUX ENTREPRISES (SAE) DE LA CSDGS

- Offrir de la formation de qualité adaptée aux besoins des entreprises et des particuliers.
- Augmenter les compétences des employés ou pour se perfectionner sur une base personnelle, le SAE est en mesure d'aider à développer les connaissances ainsi que les habiletés techniques.
- Offrir une programmation de formations structurées.
- Développer des programmes de formation sur mesure qui correspondent aux besoins spécifiques des entreprises.

### 7.2 PAR LE BIAIS DU CENTRE D'ENTREPRENEURIAT DES GRANDES-SEIGNEURIES

- Fournir aux entrepreneurs et aux travailleurs autonomes un endroit physique pour le travail et pour les rencontres professionnelles.
- Favoriser un lieu de socialisation professionnel pour repousser le sentiment d'isolement.
- Apporter un soutien administratif (secrétariat et comptabilité de base).
- Offrir du perfectionnement et des activités de développement des compétences.
- Apporter un soutien technique et professionnel ainsi que de l'accompagnement dans l'obtention d'une aide financière.



AGIR TÔT



ÉQUITÉ



PARCOURS SCOLAIRE



COLLABORATION



MILIEUX DE VIE

## 7. DÉCLARATION DE SERVICES DE LA CSDGS

### 7.3 RÉSOLUTION D'UN DIFFÉREND – RELATIONS AVEC LES PARENTS ET LES ÉLÈVES

La CSDGS reconnaît le droit de tout élève et parent d'élève d'être en désaccord avec une décision prise par un ou des représentants de ses établissements ou services, de le manifester ou de demander qu'une décision soit modifiée.

En avril 2010, la CSDGS s'est dotée d'un Règlement concernant le traitement des plaintes d'élèves ou de parents d'élèves et concernant le Protecteur de l'élève, tel que spécifié par la *Loi sur l'instruction publique*. L'objectif du Règlement est de faciliter la recherche d'une solution satisfaisante pour tous lorsque survient un différend et d'établir le processus à suivre. Idéalement, un différend devrait se régler par les personnes impliquées dans la situation problématique ou par le supérieur immédiat concerné. De plus, toute démarche doit se faire dans le respect de toutes les personnes impliquées, de façon diligente, méticuleuse, équitable, impartiale et avec ouverture.

#### Processus de cheminement d'une plainte

Le processus de cheminement d'une plainte est le même, que votre demande soit verbale ou écrite. Pour chaque étape du processus, les personnes concernées doivent donner suite à votre plainte au plus tard dans un délai de dix jours après réception de la plainte.

1. Dans un premier temps, vous devez communiquer avec la personne concernée pour lui exposer votre point de vue et tenter de trouver un terrain d'entente.
2. Si votre insatisfaction persiste, communiquez avec la direction de l'établissement scolaire ou du service concerné pour lui exposer votre point de vue et tenter de trouver un terrain d'entente.
3. Si la réponse donnée ne vous satisfait pas, vous pouvez vous adresser au Service Relations avec les parents et les élèves de la CSDGS, qui tentera de concilier les positions des deux parties et d'en venir à une solution satisfaisante : 514 380-8899, poste 3950.

#### Demande d'une révision de décision auprès du conseil des commissaires

Si vous êtes insatisfait d'une décision concernant votre enfant, vous pouvez demander formellement au conseil des commissaires de réviser cette décision. Le Service Relations avec les parents et les élèves vous expliquera clairement comment procéder.

#### Le Protecteur de l'élève

Si, après avoir franchi toutes les étapes prévues et mentionnées précédemment, vous demeurez insatisfait, le Service Relations avec les parents et les élèves de la CSDGS vous fournira les renseignements nécessaires pour avoir accès aux services du Protecteur de l'élève.

Le Protecteur de l'élève recevra votre plainte et l'analysera, jugera si elle est recevable ou non, fera enquête et présentera par écrit au conseil des commissaires son avis sur le bien-fondé de la plainte et, au besoin, proposera des correctifs qu'il juge appropriés. Il a un pouvoir de recommandation auprès du conseil des commissaires, mais n'a pas de pouvoir décisionnel.



## 7. DÉCLARATION DE SERVICES DE LA CSDGS

### **L'intimidation et la violence n'ont pas leur place à l'école!**

En juin 2012, l'Assemblée nationale a adopté une *Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école*. Cette loi précise les devoirs et responsabilités des acteurs concernés et prévoit qu'une commission scolaire doit veiller à ce que chacune de ses écoles primaires et secondaires offre un milieu d'apprentissage sain et sécuritaire de manière à ce que tout élève qui la fréquente puisse y développer son plein potentiel, à l'abri de toute forme d'intimidation ou de violence.

Depuis avril 2013, chaque école primaire et secondaire de la CSDGS dispose d'un Plan d'action local visant à prévenir et à traiter l'intimidation et la violence à l'école, adopté par les membres du Conseil d'établissement. L'engagement de tous les intervenants scolaires et des partenaires, dont les parents, est essentiel dans la lutte contre l'intimidation et la violence.

### **Comment effectuer un signalement ou formuler une plainte à l'école au sujet d'un acte d'intimidation ou de violence?**

Une situation d'intimidation ou de violence sera toujours prise au sérieux par tous les membres du personnel de l'école. Elle sera traitée de façon confidentielle et des moyens seront mis en place pour y mettre fin rapidement.

Votre enfant est victime, témoin ou auteur d'actes d'intimidation ou de violence à l'école, dans le transport scolaire ou par l'entremise des médias sociaux ou d'un système électronique? Le comportement de votre enfant, ou ce que vous voyez ou entendez, vous préoccupe? Communiquez sans hésiter avec l'enseignant(e), la personne responsable du service de garde, une éducatrice, la direction ou tout membre du personnel de l'école de votre enfant pour signaler la situation.

Les intervenants de l'école procéderont à une cueillette d'informations sérieuses et à des interventions auprès des élèves et des personnes impliquées, et évalueront la situation (impact, durée, gravité, fréquence, etc.). Ces étapes mèneront à l'orientation des actions à prendre, soit l'application du code de vie de l'école (dans le cas d'un conflit), soit l'application des mesures prévues au Plan de lutte local de l'école (dans le cas d'intimidation ou de violence). Si une insatisfaction persiste, vous pouvez transmettre une plainte écrite à la direction de l'école.

Vous pouvez prendre connaissance du plan de lutte local visant à prévenir et à traiter l'intimidation et la violence à l'école de votre enfant en visitant le site Web de l'école ou en communiquant avec le secrétariat de l'école.



AGIR TÔT



ÉQUITÉ



PARCOURS SCOLAIRE



COLLABORATION



MILIEUX DE VIE



PLAN D'ENGAGEMENT  
VERS LA RÉUSSITE

2 0 1 8 • 2 0 2 2



AGIR TÔT



ÉQUITÉ



PARCOURS  
SCOLAIRE



COLLABORATION



MILIEUX  
DE VIE

